



La Gemapi, un an après !

Journée de témoignages et d'échanges

Vendredi 29 mars 2019, 10h > 16h30 Paris (75)

Compétence transversale par excellence, la Gemapi constitue un maillon essentiel de la transition écologique. Inondations et sécheresse sévère ont à nouveau marqué 2018, date de transfert de cette compétence aux EPCI-FP. Pour les territoires novices, il s'agissait de s'approprier de nouvelles missions pas toujours simples à déterminer, avec des enjeux divers selon les spécificités locales. Pour les plus avancés, il a fallu consolider les acquis et parfois rationaliser la gouvernance pour mieux répondre aux objectifs : gestion durable des milieux, suivi de la directive européenne pour la bonne qualité des masses d'eau, régularisation administrative et gestion des ouvrages, dialogue avec les partenaires, recherche de leviers de financement, construction de la solidarité amont-aval...

Cette journée permettra de recueillir les témoignages d'élus et de techniciens de territoires variés, certains investis depuis peu sur le sujet, d'autres depuis des décennies.

Programme

9h30	Café d'accueil
10h00	Introduction de la journée - point d'actualité sur la Gemapi
10h40	Un an après le diagnostic réalisé avec l'appui du CPIE du territoire, quelle mise en œuvre ? Communauté de communes du sud Artois (62) : une clarification des périmètres de syndicats et un chantier érosion - Laurent Fontaine, Responsable environnement et patrimoine et Sophie Herman, CPIE Villes de l'Artois. Communautés du Pays de Pouzauges et du Pays de la Châtaigneraie (85) : suite à l'appui du CPIE, ces deux territoires préparent la mise en place d'un point info Eau à destination du grand public - Blandine Desnouhes, chargée d'études Eau au CPIE Sèvre et Bocage.
11h35	Haute Corrèze Communauté (19) : une approche GEMA exigeante conduite en régie à concilier avec un enjeu touristique fort - Pierre Chevalier, président et Vincent Mennessier, Responsable Service environnement, via un témoignage vidéo.
11h50	Communauté de communes de Montesquieu (33) : une communauté pionnière dans la gestion durable et solidaire en régie des cours d'eau, qui fait évoluer son organisation - Hélène Schwartz, DGS.
12h30	Buffet déjeunatoire
13h45	L'Aqua prêt de la Banque des Territoires , pour amortir dans la durée les investissements liés à la Gemapi, l'eau et l'assainissement.
14h00	Angers Loire Métropole (49) : une zone de confluence aux multiples chantiers - Jean Rousselot, Responsable du service Gemapi.
14h40	Syndicat mixte d'aménagement de la Vallée de l'Arve et de ses affluents (SM3A, 74) : une solidarité construite en 20 ans et une sensibilisation continue des habitants - Bruno Forel, président.
15h20	Syndicat intercommunal pour l'assainissement de la vallée de la Bièvre (SIAVB, 91) : génie écologique et télégestion au service de la Gemapi - Hervé Cardinal, directeur des services techniques.
16h00	Ressources et outils pour les territoires : Maquette interactive Simul'eau : simuler les inondations, la qualité de l'eau, assurer une bonne gestion de la ressource en eau - Blandine Desnouhes, CPIE Sèvre et Bocage. Les Cahiers de l'eau (la Gemapi, Changement climatique et ressource en eau), Gestion intégrée des eaux pluviales - Arnault Samba, Union nationale des CPIE.
16h30	Fin des travaux



Les territoires témoins

Communauté de communes du Sud Artois (Pas de Calais, 64 communes, 28 000 habitants) : sur un territoire en tête de bassin pour chacun des 6 SAGE qui le couvrent, l'intercommunalité a anticipé la prise de compétence Gemapi au 1^{er} janvier 2017. Objectif : réaliser un diagnostic avec l'appui du CPIE des Villes de l'Artois, afin d'organiser la gestion des milieux aquatiques à un échelon de cohérence et de rationalisation territoriale. Soumis aux phénomènes d'inondation par ruissellement érosif, l'EPCI ambitionne de mener une réflexion globale sur la maîtrise des ruissellements pour laquelle il est également compétent, en lien étroit avec la gestion des cours d'eau directement impactés.

Haute Corrèze communauté (Corrèze/Creuse, 71 communes, 33 600 habitants, 4 600km de cours d'eau) : fusion de 6 EPCI en 2017, le territoire gère déjà en partie le volet GEMA depuis 2003 pour répondre à un souhait de qualité de vie des habitants. L'équipe s'est structurée pour intervenir sur l'ensemble du nouveau territoire en régie directe. DIG, conventions de délégation avec les communautés voisines : c'est par une approche pragmatique et exigeante que la Haute Corrèze a mis en place une stratégie opérationnelle pour gérer ses neuf bassins versants et viser une bonne qualité des eaux, dans un territoire rural, agricole et forestier où le tourisme vert est prépondérant.

Communauté de communes de Montesquieu (Gironde, 13 communes, 43 000 habitants) : pionnière en matière de GEMA qu'elle pilote en régie depuis 2006 en s'appuyant sur une approche durable et solidaire, la communauté gère également le volet PI depuis 2016, et notamment des systèmes d'endiguement sur la Garonne qui la borde. Avec un périmètre correspondant peu ou prou à celui du bassin versant et une équipe structurée par thématique et selon les spécificités du territoire, l'EPCI s'appuie également sur des ententes intercommunales, qui doivent aujourd'hui évoluer pour faire face à la complexité technique et administrative croissante.

Angers Loire Métropole (Maine et Loire, 30 communes, 270 000 habitants, 730 km de cours d'eau) : ALM a fait le choix de créer un service Gemapi dès 2015 pour préparer la prise de compétence et animer le Contrat Territorial Milieux Aquatiques sur les Basses Vallées Angevines, ainsi que la stratégie locale de gestion du risque inondation. Territoire de confluence par excellence comprenant 10 bassins versants et deux systèmes d'endiguement, un long travail de rationalisation de la gouvernance et de structuration de la Gemapi a été engagé, en conjuguant des enjeux variés : biodiversité, ressource en eau, entretien des ouvrages, financements...

Syndicat d'aménagement de la Vallée de l'Arve et de ses affluents (SM3A, Haute-Savoie, 13 EPCI, 93 communes, 1 400 km de cours d'eau) : syndicat d'élus au service du territoire, le SM3A s'est structuré progressivement depuis sa création en 1994 pour devenir aujourd'hui un acteur clé de la Gemapi. Le syndicat couvre la moitié du département Haut-Savoyard, territoire de montagne souvent soumis à des régimes torrentiels aux dégâts conséquents. Au gré d'un travail collaboratif ambitieux, le syndicat a tissé une solidarité amont-aval sur l'ensemble du territoire, qui se traduit notamment par un effort financier partagé significatif. Une communication large et ciblée à destination des citoyens, premiers bénéficiaires de l'amélioration de leur cadre de vie quotidien, a permis une bonne appropriation de la compétence et de son mode de financement.

Syndicat intercommunal pour l'assainissement de la vallée de la Bièvre (SIAVB, Essonne/Yvelines/Hauts de Seine, 4 EPCI - 17 communes, 150 000 habitants – Transport des eaux usées et Gemapi sur un parcours de 85 km pour 120km² de bassin versant) : à 15 km au sud de Paris, le SIAVB intervient sur la partie amont de la Bièvre depuis 1945. Très investi sur la gestion des milieux avec notamment une approche « génie écologique », le syndicat s'appuie sur un système de télégestion qui limite les impacts des inondations récurrentes. Tout en ayant absorbé une réorganisation du territoire (et notamment l'augmentation du périmètre du syndicat) en 2018, le SIAVB continue d'utiliser des méthodes alternatives pour répondre aux objectifs de la Gemapi.